

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Building Logistics Services SA » de la société « La Voie Express 2 SA »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : « Building Logistics Services SA » ;
- **La cible** : « La Voie Express 2 SA ».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Marchés de la logistique et du transport de marchandises.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 11 Septembre 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique qui concerne la prise du contrôle exclusif par la société « Building Logistics Services SA » de la société « La Voie Express 2 SA » à travers l'acquisition de la totalité de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Building Logistics Services SA » (BLS) est une société anonyme de droit marocain ayant son siège social à Zone Industrielle Ouled Saleh Bouskoura, Casablanca, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 250301. Elle est spécialisée dans l'entreposage de marchandises des produits de grande consommation, d'hygiène, d'alimentation et de santé et de produits cosmétiques.

« La Voie Express 2 SA » est une société anonyme de droit marocain ayant son siège social à 19 Rue Abou Bakr El Koutia Oukacha Ain Sebaa, Casablanca, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 95457. L'entreprise opère dans les secteurs de la messagerie, du transport, de la logistique et de l'e-commerce.

Fait à Rabat, le 01 septembre 2025